

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Expropriation au centre de St Renan

**De :** chris magueur

**Pour :** pref-consultation@finistere.gouv.fr

**Date :** 16/09/2023 11:50

Bonjour,

Je suis choquée qu'à notre époque, il soit encore possible en toute légitimité d'exproprier des familles de leur bien ou même une partie de leur bien à des fins commerciales, en partie tout du moins.

Il y a suffisamment de commerces à St Renan puisque ceux du centre ville ne tiennent pas vraiment dans la durée. Il y a un turn over régulier..

Et, il y a de nombreux endroits appartenant à la commune qui feraient de très bons lieux pour des logements: l'ancienne école Diwan, l'ancien collège de Kerzouar, l'école le Petit Prince. Des lieux publics qui sont tout aussi bien placés que les terrains des 3 familles visées.

Pourquoi vouloir à tout prix cet endroit alors qu'il y en a d'autres disponibles tout de suite sans nuire à des familles ??